

# A l'attention des parents des élèves martinérois

## **Madame, Monsieur,**

Depuis le début de la crise sanitaire, la ville de Saint-Martin-d'Hères œuvre pour maintenir les services publics à la population dans les meilleures conditions possibles.

Toutefois, l'ampleur de la vague épidémique est inédite. Comme partout en France, les services municipaux sont impactés. Concrètement, les taux d'absence élevés parmi les agents ne nous permettent plus de fonctionner selon les modalités habituelles, en particulier pour l'accueil des enfants et la restauration scolaire.

Ce contexte nous a amenés à faire des arbitrages douloureux, mais nécessaires pour maintenir la sécurité physique et affective des enfants que nous accueillons.

D'ores et déjà, sur le périscolaire du soir, les ateliers de découverte sont supprimés jusqu'aux vacances de février et les enfants sont accueillis pour des temps de détente et d'activités libres.

Nous invitons les parents qui ont d'autres solutions pour organiser la garde de leur enfant à limiter la présence des élèves sur les temps périscolaires (restauration et soir). De même, aucune nouvelle inscription ne sera possible dans la période à venir.

Toutefois, avec plus de 30 % des agents en charge de l'accueil des enfants absents à ce jour, nous sommes également contraints d'anticiper une dégradation encore plus forte du service dans les jours qui viennent.

Cette situation nous oblige à appliquer des mesures plus contraignantes, à partir du lundi 17 janvier, et jusqu'au vendredi 28 janvier.

**En élémentaire, les accueils périscolaires du midi et du soir seront fermés un jour par semaine selon un système de rotation.** Ce jour là, les enfants de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ne seront pas accueillis le midi et le soir. Les parents doivent les récupérer à la fin de l'école le midi (11 h 30 ou 11 h 45) et à 16 h.

**En maternelle, tous les accueils périscolaires sont maintenus.**

**Vous trouverez un planning explicatif au dos de ce courrier afin que vous puissiez vous organiser au mieux.**

De même, le travail de la cuisine centrale pourrait être affecté. Il est ainsi possible que nous ne soyons pas en mesure de fournir les repas certains jours. Si tel était le cas, et bien entendu en vous prévenant à l'avance, nous assurerions l'accueil des enfants, mais nous vous demanderions de bien vouloir leur fournir un panier repas froid. En ce cas, l'accueil de votre enfant ne serait pas facturé.

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée pour les familles. Nous vous tiendrons informés dans la semaine du 24 janvier des mesures envisagées pour la suite, en espérant pouvoir rétablir rapidement le fonctionnement normal de l'ensemble des accueils.

Je vous remercie pour votre compréhension et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

David Queiros,  
maire, conseiller départemental



# ORGANISATION EXCEPTIONNELLE DU PERISCOLAIRE MIDI ET SOIR

## LES ACCUEILS MAINTENUS

Tous les accueils en maternelle fonctionnent normalement (matin, midi, soir).

## LES MODIFICATIONS DE FONCTIONNEMENT du 17 janvier au 28 janvier 2022

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Paul Langevin	Ouvert	<b>FERMÉ</b>	Ouvert	Ouvert
Henri Barbusse	Ouvert	Ouvert	Ouvert	<b>FERMÉ</b>
Saint-Just	Ouvert	Ouvert	<b>FERMÉ</b>	Ouvert
Condorcet	Ouvert	Ouvert	<b>FERMÉ</b>	Ouvert
Vaillant Couturier	Ouvert	<b>FERMÉ</b>	Ouvert	Ouvert
Voltaire	Ouvert	Ouvert	Ouvert	<b>FERMÉ</b>
Joliot Curie	<b>FERMÉ</b>	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Ambroise Croizat	Ouvert	Ouvert	Ouvert	<b>FERMÉ</b>
Paul Bert	Ouvert	<b>FERMÉ</b>	Ouvert	Ouvert
Paul Eluard	<b>FERMÉ</b>	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Gabriel Péri	<b>FERMÉ</b>	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Romain Rolland	Ouvert	Ouvert	<b>FERMÉ</b>	Ouvert

**RAPPEL** : Si vous souhaitez désinscrire votre enfant de la restauration scolaire, vous pouvez vous adresser au **04 76 60 74 42**, sur votre espace citoyen, ou à **espacefamille@saintmartindheres.fr**, selon les délais habituels (48 heures avant la date souhaitée, avant 10 h le matin, en tenant compte des week-ends. Exemple : le jeudi avant 10 h pour le lundi).